



Bourg-sous-La Roche



Forges



Jean-Yole



Liberté



Pont Morineau



Pyramides



Saint-André d'Ornay



Val d'Ornay



Vallée Verte

La Roche-sur-Yon, le 05 octobre 2021

Nos réf. : EC/SD/GRH-2021

OFFRE D'EMPLOI **VOIE INTERNE/EXTERNE**

L'Association des Maisons de Quartier Yonnaises (A.MA.Q.Y.) recrute :
Lieu de travail : Maison de Quartier du Bourg-sous-La-Roche.

Directeur/trice des Projets de Quartier **Comité d'Animation du Bourg**

Contrat à Durée Indéterminée –
Temps Plein

Classification au Groupe G – Indice 400
de la Convention Collective E.C.L.A.T.

SALAIRE BRUT MENSUEL de base : 2 528 €

(+Reconstitution de carrière selon convention collective E.C.L.A.T. + prime annuelle + œuvres sociales du CSE)

A pourvoir dès que possible

Candidature à adresser par mail **UNIQUEMENT**
à l'adresse suivante : contact@amaqy.fr

Adresser lettre de candidature et CV à :

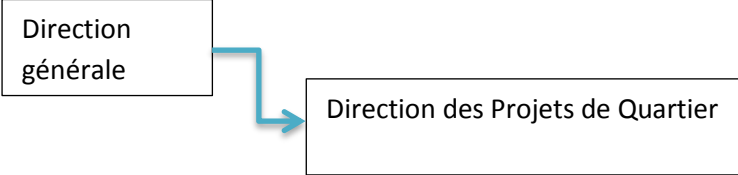
Madame la Directrice
Association des Maisons de Quartier Yonnaises - A.MA.Q.Y.

Date limite de dépôt des candidatures :
Jeudi 21 octobre 2021 à 13h

Recrutement prévu :

- Lundi 08 novembre 2021 et Mercredi 17 novembre 2021.

Fiche de poste DIRECTION DES PROJETS DE QUARTIER

FICHE DE POSTE	NOM DE L'ASSOCIATION
<p><i>Direction des Projets de Quartier</i></p>	<p>AMAQY – Association des Maisons de Quartier Yonnaises – 24 rue Gosciny 85000 LA ROCHE SUR YON</p>
MISSION ET FINALITÉ DE L'EMPLOI	SECTEUR / SERVICE
<p>La direction des projets de quartier est un, une professionnel(le) de l'action socio-culturelle.</p> <p>Il, elle est responsable de la mise en œuvre permanente (de la conception à l'évaluation finale) des missions socio-culturelles pour lesquelles il, elle a été recruté(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le bon fonctionnement du projet associatif en étant le garant des valeurs de l'association et par déclinaison du Projet d'Animation Global et Social à l'échelle du quartier. - Mettre à disposition des équipements et ressources fonctionnels pour les usagers et les acteurs de la structure 	<p>Direction des Projets de Quartier</p> <p>Intervention sur le quartier du Bourg-sous-La-Roche</p>
POSITION DANS L'ORGANIGRAMME	CLASSIFICATION
 <pre> graph TD DG[Direction générale] --> DPQ[Direction des Projets de Quartier] </pre>	<ul style="list-style-type: none"> • La direction des Projets de Quartiers est soumise au régime du forfait 214 jours (cadre autonome article 5.5.3.1 de la Convention Collective ECLAT). • Groupe G indice 400. • Durée du travail : article L 212-15-3 du Code du Travail. • • Il propose, pour validation, son emploi du temps (autorisations d'absence pour congés, formation etc.) à la direction générale. Il indique les mécanismes de répartition des tâches qu'il a mis en place pour palier ses absences : congés, formations, toute absence prévisible.

DOMAINES D'ACTIVITÉS / ACTIVITÉS (Liste non exhaustive)

Définition et conduite du PAGS

La Direction des Projets de Quartier garantit la qualité du projet associatif et par déclinaison du PAGS et son adaptation au contexte local, en concertation avec les administrateurs et l'ensemble du personnel de la maison de quartier. Pour cette mission, elle :

- Garantit l'expression et le pilotage associatif (particulièrement le binôme présidence du comité d'animation / directeur)
- Développe les actions découlant du PAGS
- Organise et gère les partenariats
- Garantit l'expression des habitants
- Anime et mobilise le personnel et les intervenants autour du projet.
- Veille à son évaluation régulière par la mise en place d'outils de suivi (quantitatifs et qualitatifs) et de concertation.
- Assure l'adaptation permanente du PAGS, propose des mesures correctives en accord avec le Conseil d'Administration.

Gestion et animation des ressources humaines

La Direction des Projets de Quartier:

- Participe au recrutement du personnel permanent de la maison de quartier.
- Préside la Commission de recrutement des vacataires.
- Administre et gère le personnel dans le respect des règles en vigueur (gestion des fiches horaires et signatures).
- Conduit, en partenariat avec la direction générale, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : fiches de postes, entretiens annuels ou bisannuels, plan de formation
- Organise, planifie et contrôle le travail (il propose une sanction à la direction générale).

Gestion économique et financière

Afin d'optimiser les moyens mis au service des habitants à travers le PAGS, la Direction des Projets de Quartier a la responsabilité d'assurer une gestion rigoureuse et soucieuse du meilleur emploi des ressources :

- Garantit l'élaboration et le suivi du budget de la maison de quartier.
- Maintient ou rétablit une situation financière pluriannuelle
- Met en place et suit les tableaux de bord budgétaire et d'activité (suivi analytique, suivi de la trésorerie, etc.)

- Prépare et présente des dossiers préparatoires aux décisions de l'association (dossier pour commission ou comité d'animation ou conseil d'administration, demandes de subvention, etc...).

Gestion technique et logistique

La Direction des Projets de Quartier est responsable de la bonne gestion des moyens techniques et de leur constante adaptation aux besoins de l'activité de l'association :

- Propose l'acquisition, la maintenance et le renouvellement des équipements, mobiliers et supports techniques
- Participe au développement des outils informatiques et de communication coordonnée via l'AMAQY
- S'assure de la sécurité morale et physique des personnes, du respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur
- Veille au bon état des lieux et du matériel et est garant de leur sécurité.

Définition et conduite d'une ou de missions transversales à l'échelle des 9 quartiers

La Direction des Projets de Quartier est garante de la qualité du projet associatif et par déclinaison du PAGS et concours à la qualité des autres PAGS sous la responsabilité de la direction générale.

Elle participe à leur enrichissement.

Pour cette mission, elle :

- Participe à la définition d'une stratégie collective et d'une vision partagée d'un plan d'action issu des orientations politiques de l'AMAQY
- Participe activement à l'animation du comité de direction
- Fait connaître le projet collectif.

Gestion et animation d'une ou de missions transversales à l'échelle des 9 quartiers

- Développe des actions découlant des missions transversales validées par le Conseil d'Administration.
- Dynamise le plan d'action en lien avec les administrateurs
- Dynamise le plan d'action en lien avec l'ensemble du personnel de l'AMAQY.
- Organise et gère les partenariats.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS REQUISES	MOYENS MIS À DISPOSITION
<p>Savoirs/connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les acteurs du champ socio-culturel. • Maîtrise de l'environnement de l'économie sociale et solidaire • Maîtriser la législation applicable au secteur d'activité. • Maîtriser les règles de gestion et de pilotage d'une maison de quartier et d'une activité. • Maîtriser les processus budgétaires et financiers. • Maîtriser les techniques de management. • Maîtriser l'outil informatique bureautique. • Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité. <p>Savoirs être / attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etre leader de l'action de l'AMAQY. • Disposer d'un esprit créatif et positif. • Avoir un esprit d'initiative et être force de proposition. • Prendre du recul et analyser les situations de façon objective. • Disposer d'un relationnel de qualité. • Etre capable de résister aux pressions internes et externes. • Etre à l'écoute de l'environnement. • Capacité à anticiper et à avoir une vision à long terme de son action. • La Direction des Projets de Quartier est soumise, à l'égard de son employeur et de la direction générale, à une obligation de loyauté que ce soit sur les lieux de son travail ou ailleurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Etre honnête et fidèle envers son employeur, ○ Faire preuve de jugement dans son rôle d'employé, ○ Mettre les intérêts de son employeur avant les siens, ○ Protéger l'information confidentielle qu'elle obtient. 	<p>Savoirs faire / aptitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire l'activité de l'AMAQY en s'inscrivant dans le cadre associatif. • Mettre en place une fonction d'encadrement et un mode de management adapté (coopération). • Fédérer les équipes et l'encadrement autour du projet associatif. • Garantir un climat de travail serein et détendu. • Développer un réseau utile et adapté à l'établissement et à son action. • Représenter l'association auprès des différents acteurs. • Mettre en place les outils de pilotage et de reporting adaptés. • Organiser le travail en mode projet. • Enrichir le travail et la conduite des instances transversales et de direction. • Apaiser et éteindre les conflits.

SPÉCIFICITÉS DU POSTE	MOYENS MIS À DISPOSITION
<ul style="list-style-type: none"> • Permis B obligatoire et véhicule • Travail en soirée fréquent, le weekend et jours fériés possible • Diplôme de niveau II dans les champs des carrières sociales, animation sociale, développement local et/ou ingénierie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Engage les dépenses dans la limite de 1 500 € (mille cinq cents euros) par dépense. • Membre du Comité de Direction • Voix prépondérante sur les recrutements de CDD • Membre de la commission des recrutements des CDI • Vélos électriques pour les déplacements professionnels • Matériel informatique fourni • Téléphone professionnel
	<i>RÉDACTION ET MISE A JOUR</i>
	Fiche de poste mise à jour le 30 septembre 2021